

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

référence unique du mandat

À compléter
et à renvoyer

je choisis ma formule

100% NUMÉRIQUE

- le magazine au format numérique
- l'accès total au site internet
- la newsletter hebdomadaire

288€ TTC
(tarif France métropolitaine)
durée 1 an



Site internet Newsletter

PAPIER + NUMÉRIQUE

- le magazine au format papier + numérique
- l'accès total au site internet
- la newsletter hebdomadaire

336€ TTC
(tarif France métropolitaine)
durée 1 an



Site internet Magazine Newsletter

je choisis mon mode de règlement

100% NUMÉRIQUE

- Par prélèvement automatique de 21€ TTC tous les mois avec 12 prélèvements.*
- Je règle l'intégralité de mon abonnement d'un an 100% numérique soit 288€ TTC.

*ensuite, je pourrai interrompre mon abonnement à tout moment par simple courrier. Je complète le mandat ci-dessous.

votre nom

..... nom et prénom du débiteur

votre adresse

..... n° et nom de la rue

..... code postal ville

..... pays

les coordonnées de votre compte

..... IBAN (International Bank Account Number) - Numéro d'identification international du compte bancaire

.....

BIC (Bank Identifier code) - Code international d'identification de votre banque

nom du créancier

CNPP ENTREPRISE

ICS

FR 74ZZZ411995

identifiant créancier SEPA

adresse

ROUTE DE LA CHAPELLE REANVILLE - CS22265

n° et nom de la rue

27950

SAINT-MARCEL

FRANCE

code postal

ville

pays

signé à

..... lieu date (jj/mm/aaaa)

signature

.....

à retourner à votre banque :

un exemplaire
+
un RIB

à retourner à CNPP :

un exemplaire
+
un RIB

zone réservée à l'usage exclusif du créancier

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez CNPP Entreprise à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de CNPP Entreprise.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.